

LA LETTRE D'A.R.G.O.S.

Convention des Gaullistes Sociaux pour la Ve République

Septembre - Octobre 2008 : n° 54

Editorial



Comment juger la réforme des institutions qui vient d'intervenir ? Nous ne nous arrêterons pas aux manœuvres, grandes et petites, qui l'ont entourée : depuis le refus obstiné de la quasi-totalité des dirigeants et élus du parti socialiste jusqu'aux procès d'intention entretenus, à droite, dans un ultracisme ombrageux, peu importe, à vrai dire. Seul compte aujourd'hui, sous réserve des lois organiques en cours de préparation, le résultat obtenu, fût-il acquis de justesse. Est-il possible d'en apprécier la portée ?

Attachés comme nous le sommes, de par notre vocation même, aux institutions fondées par le général de Gaulle en 1958 et complétées en 1962, nous ne nous sommes pas particulièrement réjouis des nombreuses retouches qui les ont affectées depuis lors, même si quelques-unes se sont avérées utiles, alors que notre Constitution faisait amplement la preuve à la fois de sa solidité et de sa souplesse. Mais nous n'avons pas davantage considéré cette armature de la Ve République comme les tables d'une loi qui aurait été gravée une fois pour toutes dans le marbre, ce qui aurait été une autre manière de trahir l'héritage du Général, si désireux que la France épouse son siècle. A vrai dire, une seule des modifications opérées nous a profondément contrariés : la réduction à cinq ans du mandat présidentiel à laquelle Georges Pompidou avait renoncé en 1973 et que M. Chirac (en accord avec le PS) a fait aboutir en 2002, sous le prétexte d'éviter désormais les cohabitations, si funestes, il est vrai. Mais de nouveaux déséquilibres se sont créés et d'autres demeurent dans notre vie publique : c'est la raison majeure de la réforme que nous tenterons d'apprécier.

Cette réforme a assurément apporté des novations positives, en favorisant le développement du référendum par extension à l'initiative populaire, en précisant les rapports entre les Parlements français et européen, en ajoutant un article au titre XIV, qui peut donner un nouvel élan aux possibilités de coopération et de solidarité avec les communautés francophones.

Un nouveau cadre

Mais ce qui nous a paru le plus précieux, c'est que la réforme ait maintenu, malgré nombre de sollicitations, l'essentiel du dispositif gaullien, c'est-à-dire l'existence d'un Premier ministre responsable devant le Parlement. Ce qui ne fait évidemment pas obstacle à l'accroissement de la présence présidentielle, pour des raisons à la fois personnelles et conjoncturelles, à un moment où le pouvoir doit faire face aux empiètements de Bruxelles, aux revendications des régions, à la pression conservatrice des lobbies, à une situation internationale difficile, à la crise financière mondiale.

Quant aux pouvoirs de contrôle du Parlement – déjà largement acquis mais mal exploités – ils ont été utilement renforcés, notamment dans les domaines de la politique extérieure et de défense, tandis que la saisine du Conseil constitutionnel se trouvait facilitée. Quel démocrate s'en plaindrait ? D'autant que le gouvernement a eu la sagesse de rejeter deux revendications, parfaitement démagogiques, des socialistes : le mandat unique, qui aurait coupé l'activité législative du contact populaire ; l'instillation d'une dose de proportionnelle à l'Assemblée nationale, qui aurait conduit à instaurer deux catégories de députés, élus les uns par le peuple, les autres par les états-majors des partis.

Tous les problèmes sont-ils pour autant résolus ? Certainement pas, en particulier celui du mode d'élection des sénateurs et du rôle du Sénat, pour lequel certains bons esprits commencent à se demander si la solution préconisée par De Gaulle en 1969 n'était pas la bonne... Et surtout, on peut s'interroger sur les effets qu'auront la mise en œuvre simultanée de l'encadrement du mythique article 49-3 de la Constitution et de l'ouverture de l'ordre du jour de l'Assemblée : ne va-t-on pas vers une paralysie, même partielle, de l'Exécutif ?

Mais, pour le moment, le mythe d'une VIe République s'enfoncé à nouveau dans le néant. N'est-ce pas l'essentiel ?

Jean CHARBONNEL
Ancien ministre

“ *La France, c'est
tous les Français.*

*Ce n'est pas la gauche,
la France.*

*Ce n'est pas la droite,
la France.* ”

Charles de Gaulle
16 décembre 1965

Puis, j'ai résumé le tout en criant : «Vive le Québec libre !».

Ce qui porta au degré suprême la flamme des résolutions.

Général de Gaulle, Conférence de presse, le 27 novembre 1967

NOTRE MEMOIRE

Notre mémoire

B Brillant essayiste, écrivain passionné par les valeurs spirituelles et l'art sous toutes ses formes, Stanislas Fumet fut aussi un fidèle compagnon du gaullisme : résistant courageux puis défenseur déterminé des engagements politiques du général de Gaulle, il revient ici, dans ses Mémoires, sur ce qu'ont représenté pour lui l'appel du 18 juin et le personnage hors normes qu'il a révélé.

«Quand, pour d'autres, la prudence humaine consistait à composer avec le déshonneur, sous prétexte que nous ne méritions pas davantage, et à s'abandonner à un pessimisme de cendres, l'humanité, c'était de choisir l'être, et avec lui la liberté dont il est le premier ressort. La liberté au risque de sa vie ? Oui, disions-nous naïvement, parce que la vie sans la liberté n'est plus une vie.

Le destin de Charles de Gaulle était de nous ramener la France. En juin 1940 – et il en sera de même en juin 1958, – les abstractions avec lui reprennent la couleur de la vie : il leur rend une densité qui, si nous sommes sincères, nous étonne [...] le dictateur peut vouloir, mais c'est toujours

pour soi, et c'est soi qu'il veut. L'homme qui régit dans la vérité est celui qui ne veut, par conscience, que ce qu'il estime bon pour le peuple, dont il est, au moment donné, le meilleur représentant : en d'autres termes, l'image de la dignité du peuple, qui est toujours celle de sa souveraineté. Cherchez un nom à cette fonction qu'un tel personnage remplit, vous n'en trouvez pas ? Ca n'a pas d'importance. Vous interrogez l'histoire pour citer un cas analogue et vous n'êtes pas plus avancé : un homme est toujours nouveau quand il crée, et plus son œuvre est universelle, et plus l'homme qui en est l'acteur est foncièrement original. Celui-ci procède rarement comme on le prévoit. C'est qu'il a l'œil fixé sur le bien de la France, dont il ne se distrait jamais. Qui a pu prétendre sans sourciller que c'était le fait d'un politicien ordinaire ?

L'extraordinaire, en politique, au nom d'une sagesse supérieure, un extraordinaire raisonnable, n'est-ce pas tout l'esprit du 18 juin 1940 ? Et pourquoi pas, en juin 1958, le pari génial de la France pour l'être contre le néant ?».

Stanislas Fumet

*Histoire de Dieu dans ma vie,
Fayard-Maine, 1978, p. 421*

CHRONIQUE

Chronique

Pour la réforme : le signal et le bruit

N N'y a-t-il pas de quoi s'émerveiller en lisant la presse, en écoutant la radio, en regardant la télévision, de n'entendre que critiques sur la personne du Président et sur sa politique ?

Au-delà des sempiternelles rengaines des amuseurs qui prolongent ainsi leur campagne de 2007 (au résultat si mirifique !), ces critiques viennent de tous les bords et parfois de la majorité elle-même !

Sans doute, mais d'abord de ceux dont le peuple – faut-il le rappeler – a clairement fait savoir qu'il n'en voulait pas pour gouverner le pays.

C'est probablement ce qui explique leur détestation systématique, mais c'est aussi – ô mystère ! – ce qui paraît, aux yeux de certains, fonder leur «expertise» !

Réjouissons nous donc de lire dans un numéro du «Monde» du 25 juin et en première page :

«C'est un paradoxe : les Français ont beau être moroses, inquiets, mécontents, ils ne s'op-

posent pas aux réformes. *[Si le Général ne nous l'avait pas déjà fait, on sent que l'auteur se laisserait bien aller à un Hélas ! Hélas ! Hélas !]* : 35 heures, régimes spéciaux de retraite, 41 ans de cotisations, service minimum dans les transports, offre «raisonnable d'emploi», fusion ANPE/ASSEDIC, nouvelles règles du marché du travail, les réformes s'enchaînent»...

Et encore la liste n'est-elle pas complète, puisqu'elle ne mentionne ni la nouvelle politique de défense, ni l'initiative euro-méditerranéenne (chose affreuse, il paraît qu'elle ne plaît pas à nos amis allemands !) ni les motivations de notre politique pour faire bouger les lignes dans le Proche-Orient, ni la réforme de la télévision (*après avoir hurlé lors de l'introduction de la publicité à la télévision il est maintenant de bon ton de hurler quand on parle de la limiter*) ni les taxis, ni les avocats et la refonte de la carte judiciaire, ni le droit opposable au logement, ni l'autonomie des universités, ni la suppression de la carte scolaire, ni la réforme des institutions (*qui fait faire la fine bouche à l'opposition à laquelle on offre l'encadrement du 49.3, la présidence d'une grande commission à l'Assemblée Nationale et la ratification des nominations importantes par le Parlement*) ni la relance de la politique énergétique, ni... nous en passons et non des moindres.

Quand, en France, depuis le gouvernement du général de Gaulle, en 1958, a-t-on initié autant de réformes, réclamées par tous, mais qu'aucun gouvernement, jusqu'ici, n'avait eu le courage d'imposer ?

Mais regardez : «Les Français sont en proie à un malaise social rampant... sur le terrain, le mécontentement est réel. La cote de popularité du chef de l'Etat reste basse...»

Oui, la suppression du tribunal d'Instance pose problème à l'avocat, le départ annoncé d'une garnison ne fait pavoiser ni le maire ni ses administrés, la fusion de deux organismes dérange les habitudes et justifie bien des inquiétudes personnelles.

Mais, sont-ce là des raisons suffisantes pour ne pas faire les réformes nécessaires ?

Nous ne le croyons pas.

Cela peut expliquer une certaine mauvaise humeur, cela ne saurait justifier l'inaction coupable, les reculs peureux, les attaques partiales.

Regrettons que le bruit assourdissant des critiques de mauvaise foi ne laisse pas le loisir d'entrer dans le détail des mises en œuvre qui pourraient, sans doute, être discutées, amendées, ajustées. Mais ne laissons pas le bruit couvrir le signal.

Paul BENYAMINE



POINT DE VUE

Point de vue

L'union méditerranéenne revue et corrigée

L Le sommet de Paris pour la Méditerranée tenu le 13 juillet est en soi un incontestable succès diplomatique pour la France : 43 Etats représentés au plus haut niveau, c'est-à-dire au niveau des chefs d'Etat ou chefs de gouvernement. Succès, également, pour la paix, avec, autour de la même table, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, le premier minis-

tre de l'Etat d'Israël, Ehud Olmert, le président de la République arabe syrienne, Bachar Al-Assad, et le président de la République libanaise, Michel Sleimane. Nul ne saurait retirer cela à Nicolas Sarkozy.

L'Union pour la Méditerranée, en revanche, n'apparaît que comme une pâle contrefaçon du projet d'Union Méditerranéenne.

Le génie de l'idée d'Union Méditerranéenne était double. D'une part, il promettait d'ouvrir l'horizon de la France au-delà de la seule fixation européenne. Et, d'autre part, il consistait à sortir du dialogue Nord-Sud pour promouvoir un véritable projet commun entre Etats, qu'ils soient du Nord ou du Sud, riverains d'une même mer, d'un même berceau de civilisation. Par nature, il s'agissait donc d'un projet fondamentalement contradictoire avec une intégration européenne de la France à finalité fédéraliste. Car construire une Union Méditerranéenne c'eût été considérer que la France possède autant, si ce n'est davantage, de liens historiques et culturels, d'intérêts économiques et politiques, avec les Etats riverains de la Méditerranée qu'avec ceux de la mer Baltique.



«Que tous nos regards se soient tournés exclusivement vers le Nord et vers l'Est, que le Sud ainsi fût oublié intellectuellement, culturellement, moralement, politiquement, économiquement, que la Méditerranée cessât d'être un lieu d'où jaillissaient pour nous la richesse, la culture et la vie, qu'elle cessât de représenter une promesse pour ne plus constituer qu'une menace, n'est pas pour rien dans la crise d'identité et la crise morale que nous traversons», analysait judicieusement le candidat Sarkozy en proposant, pour le coup, une véritable politique de civilisation.

Comme le soulignait explicitement le parallèle sémantique Union Européenne / Union Méditerranéenne, c'est bien d'une construction régionale d'égale nature que l'Europe qu'il

s'agissait durant la campagne présidentielle : «C'est à la France, européenne et méditerranéenne à la fois, de prendre l'initiative avec ses partenaires du Sud de l'Europe, d'une Union Méditerranéenne comme elle prit jadis l'initiative de construire l'Union Européenne (...) Cette Union Méditerranéenne aura vocation à travailler étroitement avec l'Union Européenne, et, un jour, à avoir avec elle des institutions communes». Inspirée par le gaulliste Henri Guaino, l'Union Méditerranéenne n'avait toutefois pas l'Union Européenne (intégration supranationale) mais le Conseil de l'Europe (coopération interétatique) pour modèle : «L'union de la Méditerranée aurait un Conseil de la Méditerranée comme l'Europe a le Conseil de l'Europe», expliquait alors Nicolas Sarkozy.

Las ! L'Union Européenne a tué l'Union Méditerranéenne, ne concédant, lors du Conseil européen du 13 mars 2008, que «la relance du Processus de Barcelone, transformé en Union pour la Méditerranée» (ce qui donne en langage technocratique européen : «processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée»). Initié en 1995, le Processus de Barcelone désigne la politique extérieure dite de voisinage de l'Union Européenne vis-à-vis des Etats du Sud de la Méditerranée, dans le cadre d'un classique dialogue Nord-Sud.

Même si aucun traité européen n'instaure une politique étrangère unique, l'Union Européenne est donc déjà, de fait, exclusive : les Etats européens ne sont plus autorisés à participer à un autre projet régional conforme à leur histoire et à leurs intérêts. La position de l'allemande Angela Merkel et celle du libyen Mouammar Kadhafi ont, d'ailleurs, été exactement la même : oui à un dialogue entre, d'un côté, l'Union Européenne dans son ensemble, et, de l'autre, l'Union Africaine et la Ligue Arabe dans leur ensemble ; non à la construction d'une Union Méditerranéenne regroupant exclusivement les Etats concernés membres de l'Union Européenne, de l'Union Africaine ou de la Ligue Arabe (raisonnement d'autant plus absurde que ces deux organisations régionales n'ont pas les mêmes Etats membres !).

Bref, contrairement aux apparences, l'Union pour la Méditerranée est loin de réaliser toutes les promesses que contenait le projet initial d'Union Méditerranéenne.

Laurent de BOISSIEU

DIALOGUES

Dialogues

1 *Votre jugement s'est-il modifié sur l'évolution du parti socialiste ?*

La Lettre d'Argos : Hélas, non ! Et nous le regrettons, car il est fâcheux pour notre démocratie qu'il n'existe pas actuellement de formation politique capable de structurer une opposition crédible au pouvoir et à même, éventuellement, de proposer des solutions alternatives aux siennes.

A quoi avons-nous, en effet, assisté pendant l'été et le début de l'automne 2008 ? Nous ne serons pas originaux en le rappelant.

Nous avons vu un parti socialiste enfermé dans un autisme à peu près total, face à une réforme institutionnelle qui répondait pourtant à plusieurs de ses revendications, même s'il a tenté, ensuite, de redresser la barre en approuvant, du bout des lèvres, le principe du RSA. Depuis lors, nous assistons à des débats confus, à des tentatives de regroupements contradictoires et éphémères, comme l'Université d'été de La Rochelle en a donné l'exemple, à des motions guerres de plus personnelles qu'idéologiques, toutes obsédées par la perspective du congrès de Reims, qui devrait élire un successeur à François Hollande. Byzance semble avoir émigré rue de Solférino, ou dans certains groupes d'études proches du parti qui tentent actuellement, dans un esprit généralement européiste, de donner une forme à un projet social-démocrate qui se cherche... Au moment où Mme Royal esquisse la création d'une sorte de populisme de gauche !

Les socialistes conservent néanmoins dans les Assemblées parlementaires, les régions, les communes et parmi leurs militants, des cadres solides et dévoués, sincèrement désireux de sortir de ces impasses. Sauront-ils le faire dans les mois à venir, alors qu'ils risquent de se trouver pris entre la tentation centriste et la menace d'une gauche dure mais claire, que pourrait incarner Olivier Besancenot ? Trouveront-ils un chef qui, véritablement, les entraînera et les unira ? L'avenir nous le dira.

2 *Que pensez-vous de l'évolution politique de la Belgique ?*

La Lettre d'Argos : Toujours ce que nous avons noté dans un précédent numéro de notre Lettre.

Le sectarisme persistant d'une fraction des dirigeants flamingants, l'impuissance du pouvoir belge à trouver une solution durable au problème du gouvernement qui se pose à lui, la profondeur de la faille qui sépare désormais les communautés flamande et francophone vivant côte-à-côte dans l'Etat créé en 1830 – tous ces événements nous conduisent, plus que jamais, à nous interroger sur l'avenir de la Belgique.

Comment s'étonner, en effet, que face au séparatisme flamand, et devant la faiblesse persistante des partis politiques censés les représenter, un nombre croissant de Wallons se tournent vers la France, éventuellement pour demander de s'y rattacher comme l'a montré un sondage publié par *Le Figaro* pendant l'été ? Nous devons considérer ce mouvement avec le double sentiment de sympathie et de discrétion qu'à la suite du général de Gaulle nous avons toujours préconisé vis-à-vis des communautés francophones répandues dans le monde, du Québec aux provinces acadiennes, du Jura au Val d'Aoste. En constatant, en même temps que notre pays, malgré le climat d'autocritique masochiste qu'une partie de la classe politique tente d'inspirer à l'opinion, demeure attractif pour les collectivités qui parlent sa langue et partagent sa conception du monde, et n'en ont été séparées que par les hasards de l'Histoire.

Nous remarquerons, enfin, que devant les situations intolérables créées dans plusieurs communes dites «à facilités» de la périphérie de Bruxelles, où les droits de l'homme sont en permanence bafoués, la même opinion publique conserve un silence de plomb. Où sont les indignations des «grandes consciences» toujours promptes à se mobiliser ? Où sont les pétitions, les appels, les banderoles ?

Nous les attendons.

3 *Avez-vous une opinion sur l'instauration du RSA ?*

La Lettre d'Argos : Bien sûr, et elle est évidemment favorable, ce qui ne saurait surprendre de la part des gaullistes sociaux que nous sommes, dont les préoccupations permanentes n'avaient guère été satisfaites jusqu'à présent.

Nous n'entrerons pas, pour le moment, dans le détail d'un mécanisme dont le principe est clair mais dont les modalités financières sont encore en débat. Nous ne ferons que deux remarques.

La première est qu'il s'est très vite formé un front de la contestation allant de la CGT au MEDEF... Ce qui confirme la difficulté de toute réforme dans un pays où les lignes traditionnelles de partage sont profondément ancrées.

La seconde est que les réserves entendues dans les rangs de la majorité, notamment lors du «campus» de Royan, peuvent se comprendre, en tout cas dans sa fraction la plus conservatrice. Mais on ne peut s'empêcher de rappeler à tous ceux qui se posent des questions l'importance des mesures d'allègement fiscal déjà intervenues depuis le début du quinquennat. Ne serait-il pas honnête de faire un exact bilan des unes et des autres ?

On n'a jamais trop de mémoire

4 *Comment réagissez-vous devant la crise financière internationale ?*

La Lettre d'Argos : Avec consternation, devant l'imprévoyance des autorités responsables, l'ampleur des dégâts déjà intervenus et l'incertitude des lendemains.

Mais l'heure n'est pas aux lamentations ni aux regrets, mais à l'initiative, et au réalisme. A cet égard, la responsabilité qui pèse maintenant sur les épaules du président de la République, président de l'Union européenne, sont lourdes. Nous attendons de lui des mesures techniques précises et ciblées pour circonscrire l'incendie en rétablissant la confiance. Mais nous n'oublions pas que celle-ci doit aussi être renforcée du côté d'une opinion désorientée et perplexe devant l'aggravation du chômage.



Tous nos lecteurs pourront prolonger ce dialogue ci-après en nous joignant sur notre site : <http://gaullismesocial.free.fr>



Jamais, la présence de l'Etat, médiateur et acteur, n'a été aussi nécessaire dans la vie économique et sociale du pays. C'est une exigence que les gaullistes n'ont pas à redécouvrir, car ils n'ont cessé de la partager.

Ils ont le droit de le rappeler ■

In memoriam

Nous avons appris avec peine la mort de Jacques Dauer.

Combattant de tous les gaullismes, depuis celui de la guerre où il avait brillamment servi en 1944 jusqu'à celui d'un engagement politique sans faille, il avait toujours manifesté les mêmes qualités de courage et d'ardeur. Militant résolu du RPF, gardant, pendant la traversée du désert, une confiance absolue en De Gaulle, participant pleinement aux péripéties qui accompagnèrent son retour au pouvoir après le 13 mai 1958, Jacques Dauer avait eu, ensuite, du mal à s'accommoder avec le gaullisme institutionnel de la Ve République. Ennemi de tout compromis de gouvernement, fondateur de mouvements qui comptèrent dans la gauche gaulliste, il avait souvent déconcerté ses amis par le caractère abrupt qu'il donnait à ses positions. Mais nul n'avait pu douter de la générosité et de la sincérité de ce fidèle compagnon.

Jean CHARBONNEL

Directeur de la publication :
Jean CHARBONNEL

Abonnement :
Chèques à l'ordre de la Convention des gaullistes sociaux
5 numéros par an : 30 €
Abonnement de soutien : à partir de 76 €

Rédaction :
14, rue Dupont des Loges - 75007 PARIS

Imprimerie :
CHAISTRUSSE s.a.
19105 BRIVE
Dépôt légal : Septembre-Octobre 2008, n° 6764